



Rejoignez les équipes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) aux portes d'Annecy et de son lac, son territoire s'étire le long du Fier et du Nom jusqu'aux stations du Grand-Bornand et de La Clusaz. Cette montagne habitée et vivante offre un environnement exceptionnel pour la randonnée, le ski, le vélo ou tout simplement la beauté des paysages.

Au sein d'une administration à taille humaine, dynamique, dotée de compétences variées, vous participerez à une action publique entreprenante, toujours au plus proche de ses usagers et soucieuse de préserver son territoire.

Responsable du service Mobilité

<u>Date limite de candidature :</u>	28/07/2024
<u>Date prévue du recrutement :</u>	11/2024
<u>Type de recrutement :</u>	Contractuel / Fonctionnaire
<u>Cadres d'emploi :</u>	Cadre A de la fonction publique territoriale

MISSIONS

Par délégation de la Région Auvergne Rhône-Alpes, la CCVT est Autorité Organisatrice de second rang sur son territoire. A ce titre, elle a validé son schéma directeur des mobilités, orientations stratégiques à horizon 2030, qui s'articule autour de 4 grandes orientations :

- Renforcer l'offre de transports en commun
- Favoriser l'utilisation des modes actifs
- Accompagner le développement des mobilités alternatives
- Harmoniser la politique de stationnement

Descriptif des missions du poste :

Sous l'autorité de la responsable du Pôle Aménagement et en lien avec les élus en charge de la mobilité, le responsable assurera les missions suivantes :

Coordonner la politique en matière de Mobilité

- Répondre aux enjeux de mobilité du territoire en valorisant les actions menées par la CCVT
- Piloter la mise en œuvre de du schéma directeur des mobilités (transports en commun, mobilité active, solidaire, transport à la demande...)
- Suivre et mettre en œuvre les conventions de partenariat et de délégation en matière de mobilité avec la Région AURA
- Assurer le suivi administratif, budgétaire et financier et établir des reporting réguliers
- Développer et suivre le partenariat avec les acteurs de la Mobilité, notamment au sein du bassin de mobilité et en interne au territoire (entreprises, ...)
- Gérer le fonctionnement des gares routières
- Assurer la mise en place annuelle du service de transport scolaire
- Suivre la partie Mobilité du SCoT et des PLU des communes

Assurer le suivi des navettes saisonnières

- Piloter avec le transporteur, la Région et les acteurs locaux l'organisation des services (optimisation annuelle, horaires, arrêts, tarification, ...), la communication sur l'offre et le suivi du fonctionnement
- Contribuer aux appels d'offre
- Contribuer au développement du réseau sur le Territoire

Piloter le service 'Mobilité'

- Animer la Commission Mobilité de la CCVT et assurer le lien avec les communes du Territoire
- Encadrer les agents du service
- Assurer le suivi administratif, budgétaire et financier et établir des reporting réguliers
- Organiser et planifier les activités du service :
 - Favoriser le travail collaboratif et en transversalité
 - Garantir la cohésion d'équipe

Profil recherché :

- De formation BAC + 5 ou équivalent
- Expérience professionnelle sur un poste similaire

Savoir-Faire / Savoir-Être :

- Connaissances en matière de Mobilité, Aménagement du Territoire, Urbanisme, ...
- Connaissance des acteurs dans le domaine de la Mobilité (structures institutionnelles, transporteurs...)
- Connaissance du Code des Transports
- Maîtrise des Marchés publics et du fonctionnement des collectivités locales
- Maîtrise de la conduite de projets
- Suivi d'études et de demandes de financement, base en ingénierie
- Aptitudes à l'animation de réunions, à la concertation et au dialogue auprès d'un public varié
- Rigueur, autonomie, organisation, travail en équipe et esprit d'initiative
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles et sens des responsabilités
- Maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, internet, etc.)
- Maîtrise des SIG (QGIS)

Conditions de travail

Lieu d'affectation : THÔNES

Temps de travail :

- Temps complet avec jours d'aménagement du temps de travail
- Déplacements
- Amplitude horaire : participation aux réunions en soirée
- Télétravail possible selon la charte mise en place

Rémunérations / Avantages :

Rémunération statutaire et régime indemnitaire (IFSE et CIA)

Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Tickets restaurants (200 par an pour un temps complet, valeur faciale de 6 €, prise en charge à 50 % par la CCVT)

Participation à l'assurance prévoyance Maintien de salaire (10 € par mois pour un agent à temps complet) et Santé (15 € par mois pour un agent à temps complet)

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT)

Monsieur le Président

14 Rue Bienheureux Pierre Favre

74 230 THÔNES

CONTACT :

Patricia PERON

Responsable Ressources Humaines - CCVT

Tél. 04 50 19 12 30 - Email : rh@ccvt.fr